



Regards croisés en situation post-conflit : les cas du Guatemala et de la Colombie

Par Marc-André Anzueto

Nouvelles et annonces

Bulletin

FrancoPaix

Vol. 2, no 6 - Juin 2017

Regards croisés en situation post-conflit : les cas du Guatemala et de la Colombie

Par Marc-André Anzueto

Résumé exécutif

- Les conflits armés internes au Guatemala (1960-1996) et en Colombie (1964-2016) ont été les plus longs et violents en Amérique latine.
- La question agraire, le processus de justice transitionnelle et le phénomène de la criminalisation de l'État sont des enjeux saillants de la consolidation de la paix au sein des deux pays.
- Trois éléments distinguent l'évolution des conflits armés internes au Guatemala et en Colombie : le rôle du narcotrafic, la force des mouvements de guérilla et l'autonomie des paramilitaires.
- Tant au Guatemala qu'en Colombie, les affrontements armés et la violence post-conflit ont fait des victimes dans des régions riches en ressources naturelles où subsistent des problèmes de redistribution de la terre.
- L'une des principales avancées de la justice transitionnelle au Guatemala depuis les 20 dernières années a été la reconnaissance publique d'actes génocidaires commis par l'armée.
- Une réforme constitutionnelle votée au Sénat colombien

le 13 mars 2017 a instauré la Juridiction spéciale de la paix (JEP) afin de juger les guérilleros, les militaires ou les civils coupables de crimes commis pendant le conflit armé. De plus, le président Juan Manuel Santos a signé le 5 avril 2017 un décret visant la création d'une Commission de la vérité et une Unité pour la recherche des personnes disparues pendant le conflit armé.

- Tant au Guatemala qu'en Colombie, le processus de réconciliation est complexe et le soutien de la communauté internationale envers les principales communautés stigmatisées par ces conflits armés internes, les populations autochtones, paysannes et afro-colombiennes, demeure nécessaire pour les années à venir.

L'année 2016 a suscité espoirs et désenchantements au sein de deux pays ayant respectivement connu les plus longs et violents conflits armés internes en Amérique latine : le Guatemala (1960-1996) et la Colombie (1964-2016). D'une part, le 29 décembre 2016 a marqué le vingtième anniversaire de la signature des Accords de paix entre l'Unité révolutionnaire guatémaltèque (URNG) et le gouvernement du Guatemala. En dépit du fait que ces accords aient mis fin à 36 ans de conflit armé, ayant causé plus de 200 000 morts,



Une fresque célébrant le président guatémaltèque Árbenz et sa réforme agraire marquante, qui a bénéficié à 500 000 personnes.

Source : [Soman](#)

« Une paix durable est intrinsèquement liée à la résolution de la question agraire, principale source de conflictualité sociale dans les deux pays ».

40 000 disparus et jusqu'à 1,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur ou exilées, la société guatémaltèque lutte toujours contre l'impunité généralisée dans le Guatemala post-conflit. D'autre part, un Accord de paix historique a été signé le 26 septembre 2016 entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et le gouvernement colombien. Dans le cadre d'un conflit semblable à celui vécu au Guatemala, entremêlant la question agraire à la violence raciale issue de la colonisation, le bilan colombien est sans équivoque : plus de 268 000 morts, 46 000 disparus et 7,4 millions de personnes déplacées¹. Certes, le rejet de l'Accord de paix lors du référendum du 2 octobre 2016 a plongé la société colombienne dans l'incertitude, mais ce dernier a été ratifié le 30 novembre 2016.

Malgré leurs particularités et histoires distinctes, la Colombie et le Guatemala font face à plusieurs défis communs en période post-conflit. À cet égard, la question agraire, le processus de justice transitionnelle et le phénomène de la criminalisation de l'État sont des enjeux saillants de la consolidation de la paix au sein des deux pays. Les leçons tirées de la mise en œuvre des principaux accords de paix guatémaltèques² semblent fort pertinentes pour appréhender le cas colombien.

Parallélismes d'un type de violence autour de la question agraire

Les conflits armés internes guatémaltèques et colombiens ont produit une violence liée à des structures sociales remontant à l'époque coloniale. Ces dernières se caractérisent jusqu'à ce jour par des inégalités extrêmes, l'exclusion et l'exploitation de certaines communautés. Par exemple, au Guatemala, « l'État-finca » a longtemps évoqué le système d'exploitation agricole reposant sur la concentration des terres arables et des richesses entre les mains d'une oligarchie alors qu'une majorité de la population paysanne et autochtone servait de « main-d'œuvre docile ». De ce fait, les forces armées guatémaltèques servaient à maintenir ce système d'exploitation socio-économique et culturel³. Ce modèle politico-économique a favorisé principalement les propriétaires terriens et les entreprises étrangères, comme la multinationale bananière United Fruit Company (UFCO)⁴. Par conséquent, l'utilisation de la violence tant par l'oligarchie guatémaltèque que colombienne a constamment été une option politique visant à maintenir le statu quo face à l'exploitation des ressources naturelles et pénalisant les populations autochtones, paysannes et afro-colombiennes⁵.

En outre, les périodes d'insurrection et de contre-insurrection au Guatemala et en Colombie se sont articulées avec des

événements internationaux majeurs du XXe siècle impliquant les États-Unis⁶. Dans le cas colombien, l'État commence à créer dès les années 1960 des groupes paramilitaires sous l'égide de l'armée en collaboration avec certains secteurs de la société tels que les grands propriétaires terriens, les narcotrafiquants et les entrepreneurs locaux⁷. De façon générale, trois éléments distinguent l'évolution des conflits armés internes au Guatemala et en Colombie : le rôle du narcotrafic, la force des mouvements de guérilla et l'autonomie des paramilitaires. Au Guatemala, les quatre principales organisations guérilleros ont formé l'URNG en 1982, qui est devenu le principal interlocuteur du gouvernement lors du processus de paix. En Colombie, malgré les Accords de paix signés avec les FARC, le gouvernement colombien négocie actuellement avec la dernière guérilla active du pays, l'Armée de la Libération Nationale (ELN). De plus, à la différence du cas colombien, la guérilla guatémaltèque n'a pas été financée par le narcotrafic et n'a jamais été en situation de force vis-à-vis de l'armée durant le conflit. Si les groupes paramilitaires et narcotrafiquants se confondent en Colombie⁸, les patrouilles d'autodéfense civile (PAC) n'avaient pas de liens avec le narcotrafic durant le conflit armé guatémaltèque⁹. Malgré ces différences de contexte, ces acteurs impliqués dans de nombreux épisodes de violence ont dû faire face à la justice transitionnelle.

« Trois éléments distinguent l'évolution des conflits armés internes au Guatemala et en Colombie : le rôle du narcotrafic, la force des mouvements de guérilla et l'autonomie des paramilitaires ».

Commissions de vérité et de réconciliation

Sur les 16 accords négociés entre les parties guatémaltèques, dont une dizaine d'accords sectoriels appelant à la renégociation des ruptures sociales et économiques ayant causé et alimenté le conflit armé, plusieurs sont restés lettre morte¹⁰. Cependant, l'une des principales avancées au Guatemala depuis les 20 dernières années a été la reconnaissance publique d'actes génocidaires commis par l'armée. En effet, le rapport de la Commission de clarification historique au Guatemala (CEH) a souligné en 1999 que sur les 200 000 victimes, 83% étaient clairement identifiés comme mayas et 93% des violations des droits humains commises durant le conflit armé était la responsabilité de l'armée et des paramilitaires¹¹. Toutefois, la CEH ne pouvait identifier individuellement les principaux responsables des massacres commis durant le conflit armé et les témoignages des victimes ne pouvaient servir aux fins de futures poursuites¹².

Dans le cadre des négociations de paix en Colombie entre

2012 et 2016, l'agenda a porté sur six thèmes : la politique de développement agricole, la participation politique, la solution au problème des drogues, la fin du conflit, les victimes et la mise en œuvre, vérification et approbation de l'accord. Il est intéressant de souligner que dans le cas colombien, le premier point de l'Accord final prévoit la mise en place d'une réforme agricole qui permettra d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et de construire une paix stable et durable¹³. En outre, des mécanismes assurant la justice transitionnelle ont récemment été mis en place et présentent certaines similarités et distinctions avec le cas guatémaltèque. D'une part, une réforme constitutionnelle votée au Sénat le 13 mars 2017 a instauré la Juridiction spéciale de la paix (JEP) afin de juger les guérilleros, les militaires ou les civils coupables de crimes commis pendant le conflit armé. D'autre part, le président Juan Manuel Santos a signé le 5 avril 2017 un décret visant la création d'une Commission de la vérité et une Unité

pour la recherche des personnes disparues pendant le conflit armé¹⁴. Semblable à la CEH, la Commission de la vérité en Colombie devra produire un rapport final établissant la vérité quant aux faits et aux circonstances entourant le conflit armé et émettre des recom-

mandations afin de prévenir la résurgence de pareille violence. Néanmoins, il est important de rappeler que dans le cas du Guatemala, les principaux responsables d'atrocités commises durant le conflit armé ont seulement été traduits en justice dans les dernières années. Une impunité endémique a longtemps gangrené la société guatémaltèque et limité le droit à la vérité et à la justice pour les victimes¹⁵.

Le sinueux chemin de la justice au Guatemala

La débâcle de la justice transitionnelle au Guatemala était initialement liée aux amnisties accordées aux belligérants et au poids démesuré des militaires durant et après le processus de paix. Rappelons qu'avec la Loi sur la réconciliation nationale au Guatemala de 1997, une amnistie fut mise en œuvre et éloigna les perspectives de justice réparatrice envers les victimes du conflit armé en déresponsabilisant les principaux protagonistes des crimes commis¹⁶. D'ailleurs, l'enchâssement des Accords de paix de 1996 dans la Constitution guatémaltèque devait être approuvé par voie référendaire. Or, le référendum constitutionnel guatémaltèque du 16 mai 1999 s'est soldé par un échec cuisant qui rappelle légèrement la situation colombienne en octobre 2016¹⁷. Contrairement à la Colombie, l'insuccès du référendum de 1999 a limité la

portée des Accords de paix guatémaltèques et un grand nombre d'engagements ont été repoussés a posteriori. Dès lors, l'augmentation de la violence et de l'insécurité post-conflit ont prolongé la présence de la Mission des Nations Unies de vérification des droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA), qui a été sur le terrain entre 1994 et 2004¹⁸. Ainsi, l'une des particularités du cas guatémaltèque a été l'apparition de groupes politico-criminels au milieu d'un processus de paix alors que la communauté internationale tentait de reconstruire l'État de droit¹⁹. En effet, la réduction des effectifs de l'armée guatémaltèque et des structures de services de renseignement et la démobilisation des PAC après 1996 ont provoqué une défection massive vers le crime organisé. À cet égard, il y a un parallèle fascinant entre l'émergence de « l'État mafieux guatémaltèque » et les scandales de la parapolitique colombienne en 2006, où une portion de la classe politique était sous l'influence des paramilitaires²⁰. C'est donc pour pallier aux lacunes de la MINUGUA et affronter la présence de ces forces cachées et appareils clandestins de sécurité au Guatemala que la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG) a vu le jour en 2006.

Depuis la dernière décennie, la CICIG aide le gouvernement guatémaltèque à démanteler le crime organisé et lutter contre la corruption. Ce nouveau mécanisme hybride et sui generis, combinant l'expertise internationale en collaboration avec le système judiciaire national, a favorisé un changement de culture politique au Guatemala; permettant ainsi les poursuites pénales envers des anciens militaires inculpés de génocide et de crimes contre l'humanité²¹. En effet, le travail de la CICIG a réussi à percer le mur de l'impunité guatémaltèque et à poursuivre une classe politico-militaire longtemps considérée comme intouchable. L'actuel commissaire de la CICIG, l'ancien juge colombien Ivan Velásquez, est parvenu à faire démissionner le président guatémaltèque Otto Pérez Molina en septembre 2015, accusé de corruption et d'avoir dirigé un réseau de fraude douanière surnommée « La Línea ». Rappelons qu'à l'époque où il était juge de la Cour suprême colombienne, Ivan Velásquez avait déjà enquêté sur les liens criminels entre les paramilitaires et la classe politique liée à l'ancien président Álvaro Uribe. Ce transfert de savoir-faire en matière de justice et de paix va dans les deux sens, tant au Guatemala qu'en Colombie. Par exemple, il est intéressant de noter que l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé, en mars 2016, M. Jean Arnault comme son Représentant spécial et Chef de la Mission des Nations Unies en Colombie. Ce dernier avait déjà été Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Guatemala et Chef de la MINUGUA entre 1997 et 2000. Ainsi, son expérience en matière d'observation d'un cessez-le-feu entre l'URNG et

le gouvernement guatémaltèque s'apparente à la supervision actuelle de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration des FARC. Reste à voir si les FARC, contrairement à l'URNG, parviendront à incarner une véritable alternative politique lors des prochaines élections colombiennes en 2018²².

Conclusion : leçons apprises et le pari de la volonté politique

Quelles sont les leçons apprises de ces deux cas pour les politiques de consolidation de la paix ? D'abord, une paix durable est intrinsèquement liée à la résolution de la question agraire, principale source de conflictualité sociale dans les deux pays. Avec le vide laissé par la démobilisation des FARC dans plusieurs zones rurales, les réseaux de militants de droits humains et les instances onusiennes ont déjà sonné l'alarme au sujet des vagues d'assassinats commis par des paramilitaires et ciblant les dirigeants sociaux en Colombie²³. Ces événements récents provoquent un sentiment de déjà-vu au Guatemala. Tant au Guatemala qu'en Colombie, les affrontements armés et la violence post-conflit ont fait des victimes dans des régions riches en ressources naturelles où subsistent des problèmes de redistribution de la terre. Il est donc impératif pour le gouvernement colombien de reconnaître l'émergence et le maintien de cette violence orientée vers les communautés rurales et afro-colombiennes. C'est pourquoi la Juridiction spéciale de la paix (JEP) tiendra un rôle très important, car sa mission sera de mettre un terme à l'impunité, d'établir la vérité, de compenser les victimes pour les dommages subis et de juger les responsables des crimes graves commis pendant le conflit armé colombien²⁴. Ainsi, il est primordial d'éviter des amnisties pour les graves violations de droits humains et du droit international humanitaire. Dans les deux pays, le processus de réconciliation est complexe et le soutien de la communauté internationale envers les principales communautés stigmatisées par ces conflits armés internes, les populations autochtones, paysannes et afro-colombiennes, demeure nécessaire pour les années à venir²⁵. Certes, le feu vert a été donné pour le processus de justice transitionnelle en Colombie, mais l'expérience guatémaltèque des 20 dernières années témoigne des nombreuses difficultés pour une véritable consolidation de la paix. Par conséquent, les élections générales en Colombie en 2018 seront à surveiller, car le parti du Centre démocratique de l'ex-président Uribe cherchera à ronger les acquis des Accords de paix.

Marc-André Anzueto, Ph.D. détient un doctorat en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ses travaux de recherches sur les violations de droits

humains au Guatemala et la politique étrangère du Canada en Amérique latine ont notamment été publiés dans *Latin American Perspectives*, *Canadian Foreign Policy Journal*, *Études internationales* et la *Revue québécoise de droit international*. Il est membre du *Groupe de recherche sur les espaces publics et les innovations politiques (GREPIP)*, du *Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS)* et du *Réseau d'études latino-américaines de Montréal (RÉLAM)*.

¹ Dans le cas du Guatemala, sur une population d'environ 7 millions à l'époque du conflit, presque 20% de la population a été déplacée; en majorité les autochtones. Selon le *International Work Group for Indigenous Affairs*, 60% de la population guatémaltèque est autochtone alors qu'en Colombie, ce pourcentage est plutôt 3,4%. D'après l'*Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)* les Afro-Colombiens et les peuples autochtones représentent respectivement 10 % et 3 % des 7,4 millions des déplacés internes en Colombie sur une population actuelle de 49 millions d'habitants. Voir, à ce sujet César Rodriguez-Garavito, Tatiana Alfonso Sierra et Isabel Cavelier Adarve, « *Racial Discrimination and Human Rights in Colombia. A Report on the Situation of the Rights of Afro-Colombians* ». Observatory on Racial Discrimination, 2008. Voir aussi Severo Martínez Peláez, *La patria del criollo. Ensayo de interpretación de la realidad colonial guatemalteca*, Guatemala: Fondo de cultura económica (FCE), 2007.

² Ce texte n'a pas la prétention de couvrir l'ensemble des similitudes et des différences ainsi que tous les impacts sur les droits humains dans le processus de paix du Guatemala et de la Colombie. Il s'agit plutôt de l'amorce d'une réflexion qui fait suite à une recherche réalisée sur la situation au Guatemala dans le cadre la thèse de doctorat de l'auteur intitulée « *Ce que promouvoir les droits humains veut dire : une étude de la diplomatie canadienne au Guatemala (1976-2013)* ».

³ Voir Sergio Tischler Visquerra, *Guatemala 1944: crisis y revolución: ocaso y quiebre de una forma estatal*. Guatemala: F&G, 2009.

⁴ Pour une analyse d'une dynamique semblable en Colombie, voir Catherine C. LeGrand, « *Living in Macondo: Economy and culture in a United Fruit Company banana enclave in Colombia* » dans Gilbert M. Joseph, Catherine C. LeGrand et Ricardo D. Salvatore (dir.), *Close Encounters of Empire: Writing the Cultural History of US-Latin American Relations*, Durham (NC): Duke University Press, 1998, pp. 333-368.

⁵ Sur le cas colombien, voir Luis van Isschot, *The Social Origins*

of Human Rights : Protesting Political Violence in Colombia's Oil Capital, 1919-2010, Madison : University of Wisconsin Press, 2015.

⁶ Le renversement du gouvernement démocratiquement élu de Jacobo Arbenz au Guatemala en 1954 a été une étape décisive dans la radicalisation de la politique à l'échelle continentale au cours des années 1950 et 1960. Voir à ce sujet, Greg Grandin, *The last colonial massacre: Latin America in the Cold War*, Chicago : Chicago University Press, 2004.

⁷ Voir Philippe Dufort, « *Droit international, relations sociales de propriété et processus de paix en Colombie : Une réarticulation politico-juridique* », *Études internationales*, 39, no. 1, 2008 : 108. Sur une dynamique semblable au Guatemala, voir Marc Drouin, *La guerre contre-insurrectionnelle guatémaltèque. Sa généalogie, le déni des responsables et les sources historiques*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal, 2012.

⁸ Sur la démobilisation des autodéfenses unies de Colombie (AUC) entre 2002 et 2006 et leur reconversion dans le crime organisé, voir Marie Declas « *La démobilisation ratée de paramilitaires colombiens* », *Le Monde*, 2 avril 2010.

⁹ Les PAC étaient des milices rurales créées en 1981 qui soutenaient les militaires guatémaltèques dans la lutte contre la subversion dans les campagnes. Entre 800 000 et un million d'autochtones ont pris part à ces structures paramilitaires déployées dans toutes les municipalités des hautes terres. L'une des conséquences les plus graves a été l'enrôlement forcé des autochtones au sein des PAC et la participation à des viols et des massacres dans les communautés mayas au début des années 1980.

¹⁰ À ce sujet, l'Accord sur les aspects socioéconomiques et la situation agraire au Guatemala a été le moins respecté depuis les 20 dernières années. Selon Marc Drouin « l'intransigeance de l'État et du secteur privé devant les mobilisations paysannes et l'absence de dialogue sur les projets miniers, énergétiques et agroindustriels qui ont un impact sur les territoires autochtones démontrent que la majorité démunie du Guatemala vit encore à des années-lumière des grands principes énoncés dans l'Accord ». Voir Marc Drouin « *Le Guatemala vingt après la signature des Accords de paix* », *Solidarité Laurentides Amérique Centrale (SLAM)*, 2017, p. 6.

¹¹ Instituée par l'Accord d'Oslo du 23 juin 1994, la CEH fut créée afin de rendre compte des violations des droits humains et des faits de violence liés au conflit armé. Le rapport de la CEH « *Guatemala : Mémoire du silence* » fut publié sous

l'égide des Nations Unies en 1999.

¹² C'est dans cette optique qu'est née, parallèlement, une autre enquête menée par l'Office des droits de l'homme de l'Archevêché du Guatemala (ODHAG), intitulée «Récupération de la mémoire historique» (REMHI). Mené par Mgr Juan Gerardi, le projet REMHI publia, le 24 avril 1998, son rapport intitulé [Guatemala Nunca Más](#), qui détaille les atrocités commises par l'armée guatémaltèque et mentionne le nom de certains responsables de massacres et d'assassinats sélectifs. Deux jours après la présentation du rapport du projet REMHI, Mgr Gerardi a été assassiné, voir à ce sujet Francisco Goldman, *The Art of Political Murder: Who Killed Bishop Gerardi?*, New York : Grove Press, 2008.

¹³ À cet égard, rappelons que le parti du Centre démocratique, fondé en 2013 par l'ancien président colombien Álvaro Uribe, s'est opposé non seulement à la réforme agraire, mais également au processus de paix entre le gouvernement colombien et les FARC. Cependant, les parties prenantes ont reconnu que la concentration de la propriété et des terres entre les mains d'une minorité, l'ambiguïté dans la détermination des titres de propriété foncière et la pauvreté en milieu rural étaient autant de maux qui avaient favorisé la persistance de la violence. Voir Avocats sans frontières Canada, « [Le Processus de paix en Colombie. Des fiches pratiques d'Avocats sans frontières Canada](#) », 2016, p.11.

¹⁴ Idem.

¹⁵ L'une des meilleures définitions de l'impunité au Guatemala provient d'un rapport publié en 2003 par la MINUGUA: « L'impunité est directement liée aux faiblesses de l'administration et de la gestion des institutions chargées de l'ordre public [...] et au manque d'intérêt et de volonté manifesté par les fonctionnaires quand il s'agit d'enquêtes ou de poursuites ainsi qu'aux menaces, aux intimidations, à la corruption et aux meurtres qui ont pour objet d'interrompre les procédures, surtout quand des militaires sont impliqués ». Voir Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala, *La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de démocratie et de développement*, Doc off AG NU, 58e sess, Doc NU A/58/566 (2003) 18 au para 51.

¹⁶ Voir M-A Anzueto, « [À La Croisée de la Paix et de la Justice: La CICIG une Avancée dans la Lutte contre l'Impunité](#) », *Revue québécoise de droit international*, Vol. 25, No. 2, p.11.

¹⁷ Comme le souligne Marc Drouin « la défaite référendaire de 1999, attribuable à la complexité des quatre questions

proposées à l'électorat portant sur 50 modifications constitutionnelles, a eu comme effet immédiat de ne pas contraindre ni les élus ni l'État à mettre en œuvre les accords sur le modèle d'un seul programme transformateur ». Drouin (2017) Op Cit., p.2.

¹⁸ Voir William Stanley, *Enabling Peace in Guatemala. The Story of MINUGUA*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2013.

¹⁹ Au sujet des « structures parallèles du pouvoir » du Guatemala, soulignons un réseau informel d'anciens militaires et politiciens opérant dans l'ombre des structures étatiques et instrumentalisant leurs positions et leurs contacts dans le secteur public et privé afin de tirer profit d'activités illégales tout en se protégeant des poursuites judiciaires. Ces réseaux étaient derrières les attaques contre les militants des droits humains dans la période post-conflit. Voir Susan C. Peacock et Adriana Beltrán, *Hidden powers in post-conflict Guatemala: Illegal armed groups and the forces behind them*, Washington: Washington Office on Latin America (WOLA), 2003 et Patrick Gavigan, « [Organized Crime, Illicit Power Structures and Guatemala's Threatened Peace Process](#) », Vol. 16, No. 1 *International Peacekeeping*, 2009, pp. 62-76. Sur le concept de la criminalisation de l'État voir aussi Jean-François Bayart, Stephen Ellis et Beatrice Hibour, [The Criminalization of the State in Africa](#), Bloomington, Indiana : Indiana University Press, 1999.

²⁰ Sur la parapolitique colombienne, voir Philippe Dufort, « [Paramilitarisme et scandale de la parapolitique en Colombie](#) », *Observatoire des Amériques*, No. 17, 2007.

²¹ À ce sujet, il ne faut pas passer sous le silence le rôle de la Procureure générale du Guatemala entre 2010 et 2014, Claudia Paz y Paz Bailey, et de celle qui l'a succédée depuis à la tête du Ministère public Thelma Aldana. En effet, plusieurs militaires ont été jugés pour des crimes commis durant le conflit armé, notamment pour disparitions forcées en 2009 (la cause Choatalum), pour le massacre de communautés paysannes en 2011 et 2012 (Las Dos Erres et Plan de Sánchez), pour génocide en 2013 et finalement, pour esclavage et violence sexuelle en 2016 (Sepur Zarco). Voir Drouin (2017), Op Cit., p.3.

²² Suite aux Accords de paix, l'URNG s'est transformé en parti politique en 1998 et a pu participer au processus électoral dès 1999. Toutefois, les résultats des élections de 2003, 2007, 2011 et 2015 démontrent que l'URNG est demeurée marginale et n'a pu fédérer une gauche guatémaltèque fortement atomisée. Sur le sujet, voir David Garibay, « De la lutte armée à la lutte électorale, itinéraires divergents d'une trajectoire

insolite. Une comparaison à partir des cas centraméricains et colombien », Revue internationale de politique comparée, Vol. 12, no. 3, 2005, pp. 283-297.

²³ Alors que plus de 50% des paysans colombiens n'ont pas de titre de propriété, le phénomène de l'accaparement foncier par les paramilitaires demeure fortement problématique. Selon un communiqué du [Service du Défenseur du Peuple, organisme public de protection des droits humains en Colombie](#), il y a eu 156 homicides de militants et de leaders d'associations entre le 1er janvier 2016 et le 1er mars 2017. Ces assassinats se sont notamment concentrés dans les départements suivants : Antioquia, Arauca, Atlántico, Bolívar, Caldas, Caquetá, Casanare, Cauca, Cesar, Córdoba, Cundinamarca, Chocó, Huila, La Guajira, Magdalena, Meta, Nariño, Norte de Santander, Putumayo, Risaralda, Santander, Tolima et Valle del Cauca. Voir aussi Jacobo Grajales, « [De la spoliation à l'accumulation : violence, pacification et conflits fonciers en Colombie](#) », Critique internationale, Vol. 75, No.2, pp. 21-36.

²⁴ Avocats sans frontières Canada, Op Cit., p. 19.

²⁵ Au sujet de l'appui du Canada envers le Guatemala et la Colombie, voir le Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, « [Appuyer la paix et le développement à long terme au Guatemala et en Colombie](#) » présidé par L'hon. Robert D. Nault, publié en décembre 2016.



Photo : MINUSMA

Nouvelles et annonces

- Bruno Charbonneau a publié "[De Serval à Barkhane : les problèmes de la guerre contre le terrorisme au Sahel](#)" dans un numéro spécial "Guerres africaines de la France : 1830-2017. L'empire des armées" de la revue *Les Temps Modernes* n° 693.
- Adib Bencherif a été finaliste de la compétition « ma thèse en trois minutes » lors de la Conférence de l'Association canadienne de science politique 2017.
- Maxime Ricard a publié l'article "Gouverner le « post-conflit » en Côte d'Ivoire" dans l'Annuaire Français de Relations Internationales, AFRI 2017, vol. XVIII, édité par La Documentation Française et l'Université Panthéon-Assas.
- Niagalé Bagayoko a réalisé pour les instances onusiennes DPA (Department of Political Affairs) et UNOCA (United Nations Office in Central Africa) une évaluation du Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (United Nations Standing Advisory Committee on Security Questions in Central Africa/UNSAC). Les résultats de ces travaux ont été présentés lors de la 44e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), qui a eu lieu du 29 mai au 02 juin 2017 à Yaoundé (Cameroun). Une Déclaration visant à revitaliser le Comité a été adoptée par les Ministres de l'UNSAC.
- Adib Bencherif présentera « L'analyse du risque géopolitique : questionnements épistémologiques et limites analytiques » dans le cadre de l'école d'été « [Analyse de risque et géopolitique](#) » du CÉRIUM qui aura lieu du 12 au 17 juin 2017 à Montréal ; il animera également un séminaire sur « [l'analyse du risque politique](#) » qui se tiendra du 17 au 19 juillet 2017, dans le cadre de l'école d'été de l'ILERI, à Paris.
- Bruno Charbonneau présente "The New West African Normal: Perpetual War and UN Peacekeeping After Counterterrorism" dans le cadre de la convention annuelle de la *British International Studies Association* les 14 et 16 juin. Il présente aussi le 12 juin "Intervention in Mali: Building Peace between Peacekeeping and Counterterrorism" dans le cadre d'un séminaire à l'Université de Portsmouth au Royaume-Uni.
- Bruno Charbonneau et Adib Bencherif ont été les conférenciers de l'atelier « La résolution des conflits face au défi "terroriste" en Afrique de l'Ouest », présidé par Maxime Ricard. Cet atelier s'est déroulé au Manoir de Saint-Sauveur le 17 mai dans le cadre de la 9e conférence du [Forum Mondial de Médiation](#).
- Maxime Ricard a présenté "Les leçons apprises de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire" à l'École internationale d'été sur la consolidation de la paix de l'Université Laval le 1er juin, et le 9 juin dans le cadre du cours "Opérations de paix et consolidation de la paix" de la Faculté de Science Politique et de Droit de l'UQAM.

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie. Le CFP est financé en partie par l'Organisation internationale de la Francophonie. Chaire Raoul-Dandurand | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca
dandurand.uqam.ca

